

« Sportculture 2020 »

vecteur d'ambitions citoyennes



Sport et Culture, les matières principales de l'École de la rue

Cent dix années nous séparent de la déclaration du président des Etats-Unis, Théodore Roosevelt, lorsqu'il affirmait que : *« des aires de jeux devraient être disponibles pour les enfants de la même manière que les écoles ; ce qui veut dire que ces espaces doivent être répartis dans les villes pour que chaque garçon et chaque fille puissent s'y rendre à pied »*.

Cinquante années plus tard, l'architecte néerlandais Aldo van Eyck va profiter des terrains vagues issus des bombardements subis par la ville d'Amsterdam pour imaginer des espaces de jeux *« pour le plus grand nombre d'enfants de tous les quartiers de la ville »*.

Aujourd'hui, beaucoup plus réduits du fait de normes particulièrement strictes et quasiment jamais reliés entre eux, les espaces de jeux des enfants sont le plus souvent pensés comme des îlots sécurisés et ségrégués par rapport aux adultes.

Pourtant, en parlant de l'enfant et de la nécessité qu'il a de s'exprimer en dehors de l'école et de chez lui, Pascale Legué, docteur en anthropologie et ethnologie, ne parle plus d'« espaces de jeux » mais de la « ville ». Au sein de l'ouvrage « La ville récréative » * elle s'exprime en ces termes : *« En fait, la ville d'aujourd'hui a oublié de s'adapter à l'enfant-piéton de 7-13 ans. Plus il grandit, plus il a besoin de bouger, courir, grimper ..., moins on lui octroie d'espaces, de liberté de mouvement. Alors, au regard de cet oubli, repenser la conception de la Cité de demain semble nécessaire. Par son vécu, l'enfant de 7-13 ans peut devenir « l'auteur » de cette ville, aider l'adulte à la dessiner, mais il est rare qu'on observe ses modes d'habiter la ville, qu'on sollicite son avis »*. Elle poursuit en disant que *« la ville doit redevenir un lieu où l'on peut apprendre la rue, autoriser l'inventivité et le jeu »*.

Nul doute que les espaces permettant d'apprendre la ville ne sauraient se cantonner à des vases clos. Ces espaces doivent se confondre avec la ville et donner lieu naturellement à des pratiques sportives et culturelles ; ils doivent susciter une ouverture de l'école à la ville ; ils doivent permettre aux enfants d'apprendre l'estime d'eux même en se dépassant et en testant leur capacité à communiquer avec les autres ; ils doivent être reliés entre eux par des « trames vertes » ou par des cheminements doux permettant l'implantation de sculptures et de mobiliers urbains que les enfants peuvent détourner de leur valeur d'usage afin de les transformer en éléments ludiques.

Ces espaces doivent, en profitant d'évènements tels que « JO-Expo 24-25 », se démultiplier dans les projets d'aménagement des collectivités territoriales.

* *La ville récréative : enfants joueurs et écoles buissonnières - Juin 2015 - Ed. Infolio*

Des « échanges urbains » autour de la mise en synergie du sport et de la culture

Parmi les 40 projets d'urbanismes, sélectionnés par les urbanistes du Languedoc-Roussillon (ULR) et de Midi-Pyrénées, qui ont été présentés dans le cadre des « échanges urbains » de décembre 2016 au Centre des Congrès de Toulouse, nombre d'entre eux avaient intégré des pratiques sportives et culturelles dans leur déclinaison urbaine.

Plus qu'un lien, le pont Jean-Jacques Bosc de Bordeaux présenté par Gilles Guyot du cabinet Rem Koolhaas, a été imaginé comme un lieu de vie.

Bien autre chose qu'un point de franchissement routier, ce pont a été conçu, dimensionné et organisé pour accepter, outre une ligne de tramway et une piste cyclable, des espaces permettant des activités sportives et culturelles quotidiennes ; voire exceptionnelles, comme on peut le voir ci-dessous. La présence de sculptures construites pour être escaladées par les enfants complète cet espace conçu comme un lieu d'expression sportif et culturel.



A une autre échelle mais avec la même volonté de s'adresser également aux enfants dans l'espace urbain, la ville de Carbonne (Haute-Garonne) a imaginé un projet de requalification de ses espaces. Afin de réaliser un ensemble d'« abris » qui dessinent un parcours et permettent de poser un autre regard sur la ville, plusieurs savoir-faire ont été interpellés ; services de la collectivité, structure culturelle, enfants d'une classe d'art plastique du collège et bien sûr un artiste sensibilisé par les problématiques contextuelles (Laurent Cadilhac). Installés pour cinq ans dans l'espace public, ces abris sculptés deviennent de véritables balises urbaines pour les activités culturelles et sportives des enfants et des adultes.

« JO-Expo 24-25 »

affiche la mise en synergie des candidatures aux J.O. de 2024 et à l'Exposition Universelle de 2025
En cliquant sur <http://www.sportmag.fr/jo-expo-24-25> vous avez la possibilité de visionner les grandes lignes de cette démarche et de vous y associer

Retrouvez cette lettre ainsi que l'ensemble des « Lettres mensuelles » éditées depuis février 2013 sur <http://www.sportculture2020.fr/wordpress/>

Vous avez, sur ce site, la possibilité d'apporter vos commentaires et de manifester votre soutien au :

« Pacte opérationnel des ambitions citoyennes éducatives »